



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026 à 17h30

Présents : G. BRACHOTTE / E. CAILLER / P. CATTEAU / A. DUPUIS / L. GUILLEMARD / G. LE CAIGNEC / M. PERRICAUDET / M. PEYCHES / Y. RHODDE / G. ROBERT / S. VANDEWEEGHE / JJ. VIGOT

Absents excusés : S. BONIN (arrivé à 18h20) / B. BARDIN (arrivée à 18h55) / S. PELLETIER

Procurations : S. BONIN donne procuration à JJ. VIGOT / B. BARDIN donne procuration à G. BRACHOTTE / S. PELLETIER donne procuration à G. ROBERT

Secrétaire : A. DUPUIS

Le Maire, à l'ouverture de la séance à 17h30, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, les délégués et les suppléants pour les élections sénatoriales ;
- Approuve, à l'unanimité, les indemnités des frais kilométriques des élus en mission ;
- Approuve, à l'unanimité, la taxe d'aménagement à 5 % ;
- Approuve, à l'unanimité, l'achat exceptionnel de manuels de CE1 et de couchettes pour l'école maternelle ;
- Approuve, à l'unanimité, les tarifs et les animations pour le 13 juillet ;
- Approuve, à l'unanimité, la reconduction des tarifs de l'école de musique pour l'année 2026-2027 ;
- Approuve, à l'unanimité, le soutien de 45 euros pour la FAPA Séniors ;
- Approuve, à l'unanimité, le recrutement d'un agent technique. Un groupe de travail a été constitué pour analyser les candidatures ;
- Approuve, à l'unanimité, l'achat d'un abri de jardin pour le rangement de matériel des associations.
- Approuve à l'unanimité, l'entrée en négociation par le Maire de l'achat du local jouxtant le local des services techniques ;
- Approuve à l'unanimité, la réduction du préavis du local commercial « Fripes & Co » au 15 juillet 2026.

Monsieur le Maire :

- Fait part que les réunions de quartier se sont bien déroulées ;
- Fait part que de nombreux habitants de la commune et des communes avoisinantes se sont déplacés à la réunion pour le groupement d'achat d'énergie et que le nombre de participations est élevé. Il précise les résultats de l'appel d'offres ;
- Fait part que le bulletin d'information municipal est en cours d'impression. Il sera distribué prochainement avec les inscriptions pour l'école de musique ainsi que celles du repas du 13 juillet ;
- Fait part que la remise des diplômes au CM2 se fera courant juin à l'école ;
- Fait part que du tracage au sol est à réaliser sur la commune. Certains conseillers se proposent pour la réalisation de ceux-ci.

Monsieur Jean-Jacques VIGOT :

- Fait part des différents travaux qu'il y a eu sur la commune ces dernières semaines.

Madame Sylvie VANDEWEEGHE :

- Fait part que le concert de fin d'année de l'école de musique aura lieu le vendredi 19 juin à 19h à la salle polyvalente et que les inscriptions pour la rentrée de septembre auront lieu le lundi 29 juin de 16h30 à 19h à la mairie ;
- Fait part que la cérémonie des naissances s'est très bien passée. 9 enfants (sur 12) étaient présents avec leurs parents ;
- Fait part que la plantation des fleurs sur la commune a eu lieu le mardi 19 mai ;
- Fait part que le vide-bibliothèque fut un réel succès. 400 euros ont été récoltés.

Fin de la séance à 19h45

À THOREY EN PLAINE, le 08/06/2026

